

Capsule 3

Mars 2015

Qu'advient-il des matières récupérées?

Premier de deux articles

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge a récupéré plus de 6 000 tonnes de matières résiduelles en 2014. Voici ce qui advient de ces matières :

- Le papier et le carton sont recyclés dans une proportion de 90 % : le papier récupéré sert notamment à recréer du papier journal, du papier hygiénique et des panneaux isolants pour les maisons, tandis que le carton récupéré sert à recréer des emballages de carton, du papier kraft et des matériaux de construction.
- Le plastique récupéré revient sous forme de nouvelles bouteilles, de tapis, de vêtements en polyester, etc.
- Le bois de construction récupéré est déchiqueté pour être utilisé comme combustible ou paillis.
- Les appareils de communication, les ordinateurs et les téléviseurs sont envoyés chez des recycleurs accrédités par le programme de Recyc-Québec afin qu'un maximum de pièces soit recyclé.